

Communiqué de presse

Paris, le 31 mai 2011

CP/COM/NH/1411

Liberté d'expression et pluralisme des médias : les pays francophones d'Europe et du Monde arabe partagent leur expérience

Les professionnels des médias des pays d'Europe centrale et orientale, de Belgique, d'Egypte, de France, du Maroc, du Niger, de Suisse et de Tunisie ont pu confronter les situations relatives à la liberté de la presse dans leurs pays à celles prévalant dans les autres régions de la Francophonie à l'occasion de rencontres tenues à Sofia les 30 et 31 mai sur le thème « La liberté d'expression à l'épreuve des évolutions démocratiques dans les pays d'Europe centrale et orientale ».

Organisées par l'OIF, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, la Fondation Robert Schuman et la Bulgarie, ces rencontres faisaient écho à la déclaration du Secrétaire général de la Francophonie qui indiquait, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai dernier, que « *Les mouvements démocratiques actuels qui traversent l'hémisphère Sud de notre planète nous conduisent à nous interroger encore plus sur le rôle des journalistes dans les démocraties contemporaines et sur la portée réelle des nouveaux médias et réseaux sociaux* ».

Les travaux ont notamment permis de constater que les pays d'Europe centrale et orientale ont, dans leur ensemble, fait des progrès en matière de liberté de la presse et sont parvenus en vingt ans à un stade que leurs voisins occidentaux avaient mis beaucoup plus de temps à atteindre, même si on observe aujourd'hui des régressions préoccupantes. Qu'il s'agisse du cadre législatif à travers la transposition des normes internationales et européennes ou de l'instauration du pluralisme des médias, le modèle européen est devenu une référence en matière de liberté de la presse, avec cependant des disparités et des fragilités.

Les intervenants, parmi lesquels figuraient Madame Dunja Mijatović, représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Monsieur Béchir Ouada, représentant de l'Instance nationale indépendante pour l'information et la communication de Tunisie ou encore Monsieur Jean-François Furnémont, Président de la plate-forme européenne des régulateurs des médias (EPRA), ont convenu que les expériences acquises dans cette région pouvaient servir de balises aux évolutions démocratiques en cours dans les pays du Monde arabe.

L'engagement de la Francophonie en faveur de la consolidation de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, formalisé dans la Déclaration de Bamako adoptée en 2000, s'inscrit notamment dans le cadre d'activités en faveur de la liberté de la presse.

Pour en savoir plus: www.francophonie.org

Délégation aux droits de l'homme, la démocratie et la paix

Hervé Barraquand, responsable de projets : herve.barraquand@francophonie.org

L'OIF compte 56 États et gouvernements membres et 19 pays observateurs.

CONTACTS PRESSE

Anissa Barrak, chef du service de communication de la Francophonie anissa.barrak@francophonie.org

Nathalie Heneman, chargée des relations médias nathalie.heneman@francophonie.org